

**Manuscrit 21 (MNN 75.149.298.14)**  
**Lettre de Nicéphore Niépce à Claude Niépce**  
**29 juillet 1816**

. S<sup>t</sup> Loup le 29 juillet 1816. (.Lundi.).

. Mon cher Ami,

. Nous avons reçu ta lettre du 22 et celle du 26<sup>1</sup> qui nous a été remise hier au soir. nous quittames/ Châlon mercredi dernier, le jour même de la réception de ta lettre du 22, et le lendemain matin/ j'allai d'ici à Droux<sup>2</sup> pour prendre des renseignemens plus précis sur le lieu d'où l'on tire la pierre/ en question. on m'a dit que cette pierre ne venait pas de Dole comme nous le croyions dans le principe/ ;/

mais tout bonnement de chagny<sup>3</sup> et même de demigny<sup>4</sup> : on m'a nommé le particulier qui la reçoit, et/ celui qui la livre ; et d'après cela j'ai formé le projet d'aller sur les lieux pour être plus à portée/ de choisir, et de répondre aux demandes qui me sont adressées de la part de la Société/ d'Encouragement./

tu voudras donc bien ; Mon cher ami, assurer M<sup>f</sup> de la Chabeaussière<sup>5</sup> du zèle que je mettrai à/ remplir le mieux qu'il me sera possible, la commission dont il m'a chargé<sup>6</sup>. il me sera bien agréable/ de lui donner en cela, un témoignage particulier de notre reconnaissance pour l'intérêt bienveillant/ qu'il daigne nous accorder./

. j'ai lu avec le plus vif empressement et le plus grand plaisir les détails contenus dans ta/ lettre du 26, sur l'expérience que tu as répétée avec ton petit appareil de fer blanc. le simple/ plan au trait et de profil que tu as eu la bonté de joindre à ta description, me fait parfaitement/ concevoir ton idée aussi neuve qu'elle est ingénieuse. la disposition de ce plan incliné qui représente/ en quelque sorte une voile, et augmente considérablement la surface qui reçoit alternativement le/ choc de l'air et de l'eau ; cette disposition dis-je, constitue une découverte de la plus grande/ importance ;/

puisque, comme tu l'observes très bien, Mon cher Ami, ce procédé peut être employé à toutes les/ hauteurs que l'on voudra, sur mer comme sur les rivières. d'un autre côté, on ne pouvait rien/ imaginer de plus simple et qui entravât moins la marche du Bâtiment. je crois aussi que ton/ procédé est très supérieur aux tuyaux qu'on emploierait même sur mer, attendu que dans ceux-ci/ l'effort de l'air ne s'exerce que sur une surface égale à leur orifice ; et que l'eau quoique frappée/ avec une grande vitesse, ne résiste cependant pas comme un corps solide ; de sorte qu'il y a//

toujours une grande partie de l'effort employé en pure perte. à l'aide de ton plan incliné, au/ contraire, la résistance de l'eau étant supposée la même, le dit plan reçoit un choc qui est dans le/ rapport de sa surface avec celle de l'orifice par lequel l'eau s'écoule ; et il doit en résulter ainsi/ un mouvement de progression d'autant plus grand. je ne sais si je me trompe, ce qui pourrait fort bien/ être ; mais je ne vois pas trop d'autre moyen d'expliquer l'avantage inappréciable qui résulte du plan/ incliné dont tu viens de faire une si heureuse application. c'est donc avec un sensible plaisir et de/ tout notre coeur, Mon cher Ami, que nous partageons ta vive satisfaction, et que nous nous/ empressons/

de te féliciter d'une découverte aussi intéressante et qui nous pouvons le dire, arrive aussi à propos./

. Nous désirons bien savoir si M<sup>f</sup> le Comte de Jouffroy<sup>7</sup> aura enfin répondu aux lettres/

---

<sup>1</sup> Documents inconnus.

<sup>2</sup> Droux, qui fait aujourd'hui partie de la commune de Lux, se situe à 3 kilomètres de Saint-Loup-de-Vareennes.

<sup>3</sup> Chagny, commune située à 24 kilomètres au nord-ouest de Saint-Loup-de-Vareennes.

<sup>4</sup> Demigny, commune située à 24 kilomètres au nord-est de Saint-Loup-de-Vareennes.

<sup>5</sup> Membre de la Société d'Encouragement pour l'Industrie Nationale, Ange Jacques Marie Poisson de la Chabeaussière (1755-1823) fut l'intermédiaire privilégié des contacts entre les frères Niépce et cette Société savante fondée en 1801 et installée, depuis 1804, dans l'ancien hôtel de Boulogne, au n°34 de la rue du Bac. Il n'est pas anodin de constater que c'est dans le même hôtel, mais au n°42, que Claude Niépce s'installa lors de son arrivée à Paris en mars 1816. Les Niépce fréquentaient d'ailleurs cette adresse depuis au moins 1806 (cf. BM p.284 et 385-386).

<sup>6</sup> Un concours venait d'être ouvert à Paris par la Société d'Encouragement pour l'Industrie Nationale afin de trouver en France des pierres adaptées à la lithographie. Il s'agissait de développer cette nouvelle méthode de gravure, inventée par Aloys Senefelder en 1796 à Munich et pratiquée en France depuis 1802. Dans les mois qui suivront, Niépce consacrera beaucoup de temps à cette recherche. Déçu du peu de résultat et de reconnaissance obtenus, il finira par abandonner à la fin de l'été 1817 (cf. Lettre du 6 août 1817, MNN).

que Mr de la Chabeaussiere a eu la complaisance de lui écrire à ton sujet. je pense que c'est/ relativement aux conditions du traité provisoire, qui malheureusement, ne paraît pas avoir eu de/ suite, puisqu'il n'a point été revêtu de nos signatures. ce que M<sup>r</sup> de la Chabeaussiere dit des/ hommes de ce siècle, nous donnerait un peu à penser, si nous n'aimions mieux présumer qu'il ne/ s'agit ici que de certains procédés que prescrit la politesse. tu auras vu par ma dernière lettre à/ Isidore, que les soi-disant inventeurs des Bateaux à vapeur, pourraient bien se trouver dans un/ grand embarras ; mais tu sauras tout cela mieux que moi. il faut convenir, si les journaux n'en/ imposent point, que c'est encore là une chance en notre faveur, et que nous aurions peut être lieu/ de devenir à notre tour plus exigeants./

. Depuis notre arrivée ici je n'ai eu que le tems de faire quelques préparations chimiques/ pour les nouvelles expériences dont je vais m'occuper sur la lumière<sup>8</sup>. si j'obtiens quelque heureux/ résultat, je m'empresserai, Mon cher Ami, de t'en donner connaissance ; mais il faut que nous/ retournions ce soir à la ville. Curley<sup>9</sup> vient d'arriver ici ; il a laissé à Châlon sa femme<sup>10</sup> qui y/ est venue pour se trouver au passage de M<sup>me</sup> de Bellile sa sœur qui se rend en provenance/ avec M<sup>r</sup> son mari nommé gouverneur de Toulon<sup>11</sup>. Curley et sa femme devant repartir/ de suite pour Meuilley<sup>12</sup>, nous ne manquerons pas de revenir ici bien vite ; car le séjour de//

la ville est devenu bien plus triste pour nous, depuis que la pauvre Dodon se trouve dans/ l'état où elle est. nous ne pouvons plus espérer de la conserver, et cependant elle peut encore rester/ quelque tems entre la vie et la mort : je t'avoue que ce spectacle est déchirant. nous ne manquerons/ pas de lui faire part du tendre intérêt que tu prends à sa cruelle position. nous ne te l'avons cachée/ jusqu'ici que pour ménager ta sensibilité./

. Baptiste sait que son frère doit quitter Noizette pour se placer ailleurs ; mais son cher/ frère ne lui dit pas où c'est, et le pauvre Baptiste qui serait bien aise de le savoir, me prie de/ te demander, Mon cher Ami, si tu en aurais connaissance. nous n'avons que de bons témoignages/ [à] te donner de sa conduite : il continue de travailler avec zèle, avec assiduité, avec un certain/ amour propre ; et nous en avons pu juger par la tenue du jardin que nous n'avions pas revu/ depuis une vingtaine de jours. nous voyons aussi avec grand plaisir, qu'il paraît prendre un/ véritable intérêt à tout ce qui te concerne./

. je suis bien fâché que notre départ précipité pour la ville, me prive du plaisir de/ m'entretenir plus longtemps avec toi ; mais j'espère m'en dédommager la prochaine fois. je finis/ donc à la hâte et à regret, Mon cher Ami, en te réitérant l'assurance de notre inaltérable/ attachement : adieu ; reçois mille tendres embrassements de la part de ma femme et de la mienne./ embrasse bien pour nous, je te prie, notre cher Isidore. je recevrai de l'argent de la Berle,/ sur la fin de la semaine, et je ne manquerai pas de lui en envoyer par la diligence. je sais/ que tu as eu la bonté de lui faire des avances : nous t'en remercions de tout notre cœur, et nous/ nous presserons de t'en tenir compte sur le prochain envoi que nous t'adresserons. bien des/ choses de notre part à Antoine et Victor<sup>13</sup>. Mille ~~mot barré~~ amitiés de celle de Curley et de sa/ femme, sans oublier M<sup>r</sup> et M<sup>me</sup> Charvin, ainsi que M<sup>r</sup> son neveu, et M<sup>r</sup> le Curé./

. tous nos gens d'ici et de la ville te présentent bien leurs respects./

://: À Monsieur,/

Monsieur Niépce aîné, chez Monsieur/  
Barrat, ancien hôtel de Boulogne, rue du/

---

<sup>7</sup> Le comte Achille de Jouffroy d'Abbans (1785-1859). Il était le fils du marquis Claude Dorothée de Jouffroy d'Abbans (1751-1832) avec lequel une association fut un temps envisagée pour exploiter le Pyrèlophore. À propos de cette famille, voir BM p.404.

<sup>8</sup> En réalité, Nicéphore passera l'essentiel de l'été 1816 à chercher des pierres propres à la lithographie pour la Société d'Encouragement. Les mois suivants seront consacrés à l'amélioration du Pyrèlophore et ce n'est finalement que huit mois plus tard que Niépce reprendra de manière suivie ses recherches sur la lumière (cf. Lettre du 12 mars 1817, MNN).

<sup>9</sup> Alexandre du Bard de Curley (1766-1849) était un cousin issu de germain des frères Niépce mais également un de leurs créanciers. Nicéphore entretenait avec lui une intéressante correspondance dont la majeure partie – inédite – est aujourd'hui conservée à la Bibliothèque nationale de France.

<sup>10</sup> Adélaïde Philippine d'Anthès (1777-1843) qu'Alexandre du Bard de Curley avait épousé en 1804.

<sup>11</sup> Comte de Belle-Isle, Jean Grégoire Mirlaud de Neuville était le beau-frère de la femme d'Alexandre du Bard de Curley. Maréchal de camp, il fut nommé Gouverneur de Toulon en 1816 puis Gouverneur des pages de Charles X en 1821 (cf. Jules du Bard de Curley, *Notice généalogique – Du Bard de Chasan, Ternant et Curley*, Chalon-sur-Saône, 1898, p.41).

<sup>12</sup> Meuilley, commune située à environ 50 kilomètres de Saint-Loup-de-Varenes. La famille de Curley passait une partie de son temps dans ce village tout proche de Nuits-Saint-Georges où se trouvait leur habitation principale.

<sup>13</sup> Antoine et Victor Mignon étaient deux des trois fils nés du premier mariage de la femme de Nicéphore, Agnès Romero, avec Jean-Louis Mignon (décédé en 1793).

Bacq, n°42 faubourg S<sup>t</sup> Germain/  
à Paris, /

À Paris/

<Cachets postaux>

70 – CHÂLONS-SUR-SAÔNE

1<sup>er</sup> Août 1816